

Retrouver *l'Esprit de la vallée*¹ du Constructivisme en remontant à ses sources épistémiques*

Marie-José Avenier

Directeur de Recherche CNRS

CERAG (UMR 5820 CNRS-UPMF Grenoble)

150, rue de la Chimie, BP 47

38 040 Grenoble Cedex 9

marie-jose.avenier@upmf-grenoble.fr

Résumé :

Cette communication s'inscrit dans la tradition des débats d'ordre épistémologique qui s'est instaurée au sein de l'AIMS il y a une quinzaine d'années.

Depuis que la réflexion épistémologique s'est développée dans la recherche en management, les références au constructivisme se sont multipliées. Cette diffusion croissante du constructivisme s'est effectuée de manière quelque peu brouillonne. Ainsi, le terme constructivisme est souvent accompagné de qualificatifs tels que modéré, tempéré, radical, téléologique, auxquels différents auteurs attribuent des significations parfois très différentes. Les considérations d'ordre méthodologique prennent souvent le pas sur les considérations d'ordre épistémologique.

Au milieu d'un tel foisonnement, comment des discussions concernant l'émergence d'un nouveau paradigme en science du management fondé sur un paradigme épistémologique constructiviste peuvent-elles se développer de manière constructive ?

Le projet de cette communication est de fournir au lecteur des repères destinés à l'aider à se frayer un chemin au milieu du tohu-bohu constructiviste, élaborés en revenant aux fondamentaux, c'est-à-dire aux textes fondateurs et aux hypothèses fondatrices sur lesquelles les principaux paradigmes épistémologiques constructivistes reposent. La comparaison minutieuse de ces hypothèses et de leurs implications méthodologiques et épistémiques fait ressortir l'un d'entre eux comme étant plus ouvert que les autres.

Mots clés : paradigme épistémologique constructiviste téléologique, constructivisme radical, épistémologie, méthodologie de la recherche, légitimation

¹ Ce que le Tao appelle *l'Esprit de la vallée* est celui en lequel se déversent toutes les eaux (Lao Tseu, *Tao te king*, trad. Liou Kia-hway, Gallimard, 1967, p. 65.

* L'auteur souhaite remercier chaleureusement le professeur Jean-Louis Le Moigne pour ses précieux commentaires sur une version antérieure de ce texte.

« Chacun a ses philosophies, qu'il soit ou non conscient du fait, et nos philosophies ne valent pas grand chose. Cependant l'impact de nos philosophies sur nos actions et nos vies est souvent dévastateur. Ainsi, tenter d'améliorer par la critique nos philosophies devient une nécessité ».

Popper K., 1991, *La connaissance objective*, p. 84.

Depuis la publication de l'ouvrage *Epistémologie et Sciences de gestion* (Martinet 1990), la réflexion épistémologique s'est peu à peu imposée dans la recherche en management, et un nombre croissant de chercheurs en management stratégique acceptent l'idée selon laquelle, en paraphrasant Rabelais, méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion. De fait, aujourd'hui, la plupart des ouvrages de méthodologie de la recherche incitent les chercheurs à préciser, en amont de la recherche, le cadre épistémologique dans lequel elle sera développée (Wacheux 1996 ; Thiétart et al. 1999 ; Usunier et al. 2000 ; Hlady Rispal 2002 ; Giordano 2003 ; Savall et Zardet 2004 ; Roussel et Wacheux 2005,...). Dans ce contexte, le nombre des recherches en management stratégique affichant un positionnement constructiviste a considérablement crû au fil des années (Chanal et al. 1997 ; Charreire et Huault 2001, 2008), à tel point que des chercheurs parlent de succès du paradigme constructiviste (Charreire et Huault 2001) ou d'engouement pour ce paradigme (Igalens et al. 2005).

De façon non surprenante, cette large diffusion s'effectue de manière quelque peu brouillonne. Ainsi, le terme constructivisme est souvent accompagné de qualificatifs tels que radical (von Glasersfeld 1984, 2001; Le Moigne 1995, 2008; Girod-Séville et Perret 1999; Van den Belt 2003, Avenier et Gavard-Perret, 2008), tempéré (Hess 1997, Thiétart et al. 1999; Girod-Séville et Perret 1999), téléologique (Le Moigne 2001), modéré (Charreire et Huault 2001; Van den Belt 2003), différents auteurs attribuant des significations parfois très différentes à ces qualificatifs. Les hypothèses fondatrices des épistémologies constructivistes mises en avant dans différents textes vont du réalisme ontologique (Mir et Watson 2000) à la négation de l'existence du réel (Girod-Séville et Perret 1999), en passant par une posture d'agnosticisme (von Glasersfeld 1984, 2001; Le Moigne 1995; Riegler 2001) et par une hypothèse d'existence de multiples réalités socialement construites non gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autres sortes (Guba et Lincoln 1989, 1998). Par ailleurs, les considérations d'ordre méthodologique prennent souvent le pas sur les considérations d'ordre épistémologique.

Au milieu d'un tel tohu-bohu, comment les débats concernant l'émergence d'un nouveau paradigme en science du management fondé sur un paradigme épistémologique constructiviste peuvent-elles se développer de manière constructive, et même être prises au sérieux (Charreire et Huault 2001) ?

Le projet de cette communication est de lever un certain nombre de confusions à propos des paradigmes épistémologiques constructivistes et de fournir au lecteur des repères destinés à l'aider à identifier les principales voies qui lui sont offertes, et leurs implications épistémiques et méthodologiques. Ces repères sont élaborés via un retour aux fondamentaux, c'est-à-dire aux textes fondateurs et aux hypothèses fondatrices sur lesquelles les principaux paradigmes épistémologiques constructivistes reposent.

La contribution est organisée en deux parties principales suivies d'une discussion. La première partie présente les principaux paradigmes épistémologiques constructivistes ayant des hypothèses fondatrices précisément explicitées. La seconde compare les implications épistémiques et méthodologiques de leurs hypothèses fondatrices. La discussion traite de diverses confusions à propos des paradigmes épistémologiques constructivistes.

1. LES PRINCIPAUX PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES CONSTRUCTIVISTES AYANT DES HYPOTHESES FONDATRICES EXPLICITES

L'expression « épistémologie constructiviste » est apparue pour la première fois sous la plume de Piaget dans le volume de l'Encyclopédie de la Pléiade qui a été publié sous sa direction en 1967 sous le titre *Logique et Connaissance Scientifique*. Dans cet ouvrage, qui passe en revue les principales écoles de pensée en matière d'épistémologie des mathématiques, de la physique, de la biologie et des sciences humaines, Piaget souligne une distinction importante entre épistémologie et méthodologie. Ces deux notions étant très souvent confondues dans la littérature de sciences du management, et en particulier dans les recherches qui se réclament du constructivisme (Igalens et al. 2005), nous commencerons par rappeler cette distinction. Puis, comme essentiellement deux paradigmes épistémologiques constructivistes ont des hypothèses fondatrices précisément explicitées – à savoir le paradigme épistémologique constructiviste radical/téléologique au sens de von Glasersfeld (1984, 2005) et Le Moigne (1995, 2001, 2008), et celui selon Guba et Lincoln (1989, 1998) – nous comparerons ces hypothèses entre elles puis avec les croyances des chercheurs qui se réclament du constructivisme telles qu'identifiées par Mir et Watson (2000).

1.1 PREAMBULE : LA DISTINCTION IMPORTANTE ENTRE EPISTEMOLOGIE ET METHODOLOGIE

Piaget (1967) définit l'épistémologie comme « l'étude de la constitution des connaissances **valables** » et la méthodologie comme « l'étude de la constitution des connaissances ». Le Moigne (1995, 2007a) présente l'épistémologie comme comportant deux faces interconnectées, à savoir la gnoséologie (qui traite de la nature de la connaissance) et la méthodologie. Ces deux manières de caractériser l'épistémologie mettent explicitement en relief que la méthodologie ne constitue qu'un aspect de l'épistémologie.

La définition que Piaget donne de l'épistémologie, qui ne limite pas les connaissances **valables** aux connaissances dites validées selon la méthode scientifique conventionnelle, enrichit et ouvre la conception de la connaissance scientifique pour inclure des connaissances dont la valeur est justifiée autrement que par validation selon la démarche scientifique traditionnelle. En particulier, elle peut inclure des connaissances développées dans d'autres paradigmes épistémologiques.

Dans la longue introduction de *Logique et Connaissance Scientifique*, Piaget (1967) fait le constat ci-dessous, qui développe l'observation de Popper (1972/1991) citée en exergue de cet article et s'avère d'importance capitale pour l'évolution de la pratique scientifique : « ... tous les courants vivants de l'épistémologie contemporaine font aujourd'hui corps avec les sciences elles-mêmes, en ce sens que les transformations si imprévues et souvent si rapides des diverses disciplines ont entraîné des crises et des réorganisations obligeant les savants à examiner les conditions mêmes de leur savoir, donc en fait à construire des épistémologies. En d'autres termes, le problème des 'fondements' n'est plus réservée à une discipline extérieure à la science comme telle, ainsi que ce pouvait être le cas à une époque où la pérennité supposée des principes entretenait une douce quiétude et rendait inutile cet effort constant d'analyse rétroactive et de réflexion épistémologique auquel les créateurs scientifiques sont aujourd'hui conduits de façon irréversible par le mouvement même de leur recherche proactive et de leurs découvertes. » (Piaget, 1967 : x).

Cette évolution que Piaget observe dans le domaine des mathématiques, de la physique et de la biologie et dans certaines sciences sociales, préfigure une évolution qui a été appelée avec force 10 ans plus tard dans le domaine de la sociologie (Burrell et Morgan 1979) puis un peu plus tard dans le domaine du management (Le Moigne 1982 ; Martinet 1990 ; Weick 1999 sous l'appellation réflexivité) et s'est progressivement instaurée dans le domaine du management stratégique au cours des années suivantes.

La mise en relief de la distinction importante entre l'épistémologie et la méthodologie montre l'intérêt de ne pas réduire la **réflexion épistémologique** à une **réflexion méthodologique**. Dans la réflexion épistémologique des aspects additionnels sont à réfléchir, tels que le cadre gnoséologique à l'intérieur duquel la construction de connaissances est effectuée et la valeur des connaissances en cours d'élaboration. Dans la recherche en management stratégique, cette valeur peut-être appréciée d'au moins deux points de vue : l'épistémique, qui concerne la valeur des savoirs élaborés, du point de vue de la connaissance dans la discipline scientifique du management stratégique ; et le pragmatique, qui concerne la valeur de ces savoirs pour la pratique managériale.

1.2 SEULS DEUX PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES CONSTRUCTIVISTES ONT DES HYPOTHESES FONDATRICES EXPLICITES

Parmi les nombreuses perspectives constructivistes qui se sont développées au fil des quinze dernières années, seulement deux théories constructivistes de la connaissance ont des hypothèses fondatrices précisément explicitées : le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln (1989, 1998) ; et le constructivisme radical selon von Glasersfeld (1984, 2001, 2005, 2008), dont la théorisation a été poursuivie par Le Moigne (1990, 1995, 2001, 2002, 2003, 2008) sous les appellations paradigme épistémologique constructiviste radical et paradigme épistémologique constructiviste téléologique (Le Moigne 2001). Pour des raisons qui seront présentées dans le §1.3 ci-dessous, nous ne retiendrons ici que cette dernière appellation pour désigner le paradigme épistémologique constructiviste associé au constructivisme radical tel que théorisé par von Glasersfeld et Le Moigne.

Les hypothèses fondatrices de ces deux paradigmes épistémologiques sont synthétisées dans le Tableau 1 ci-après. L'organisation générale de ce tableau à double entrée est inspirée à la fois d'un tableau présenté par Guba et Lincoln (1989, 1998) et de la présentation adoptée par Le Moigne (1995, 2007a). Celle-ci distingue les hypothèses concernant les deux faces principales de l'épistémologie, à savoir les hypothèses d'ordre gnoséologique et les hypothèses d'ordre méthodologique. Ce tableau met en relief que les hypothèses fondatrices des deux paradigmes présentent des différences majeures.

Tableau 1: Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes

Paradigmes épistémologiques Registres des hypothèses	Paradigme Epistémologique Constructiviste Radical/Téléologique (Glasersfeld 2001, 2008 ; Le Moigne 1995, 2008 ; Riegler 2001)	Paradigme Epistémologique Constructiviste selon Guba et Lincoln (1989, 1998)
<p>Hypothèses gnoséologiques</p> <p>Quelle est la nature de la connaissance ?</p> <p>Dans la connaissance quelle est la relation entre le sujet connaissant et le phénomène étudié ?</p> <p>Quel est le but de la connaissance ?</p>	<p><i>Hypothèse de connaissance phénoménologique</i></p> <p>L'expérience humaine est connaissable, mais les humains ne peuvent pas connaître rationnellement quelque chose qui pourrait être considéré comme un monde objectif distinct de l'expérience qu'ils en ont.</p> <p>L'existence d'un monde objectif peuplé par des entités indépendantes de l'esprit humain n'est pas affirmée ni niée.</p> <p>En cohérence avec l'hypothèse de connaissance phénoménologique aucune hypothèse fondatrice n'est postulée sur la nature du réel qui induit l'expérience humaine.</p> <p>Le sujet connaissant et le phénomène qu'il étudie peuvent être distingués mais pas séparés dans le processus de connaissance.</p> <p>L'élaboration de savoirs est représentable comme un processus de d'élaboration intentionnelle de constructions symboliques, appelées représentations, qui sont construites à partir de l'expérience que le sujet a du phénomène qu'il étudie. Le phénomène étudié est ainsi connu finalisé par l'action cognitive de sa représentation.</p> <p>Savoir, c'est disposer de manières et de moyens pour penser et agir intentionnellement en direction de ses buts.</p> <p>L'impossibilité de connaître rationnellement la relation qui lie un réel et l'expérience humaine de ce réel rend la notion de <i>vérité objective</i> inadéquate.</p> <p>L'élaboration de savoirs a pour but la construction de représentations <i>fonctionnellement adaptées</i>, plutôt que de représentations censées être <i>objectivement vraies</i>.</p>	<p><i>Hypothèse d'ontologie relativiste</i></p> <p>Il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autre sorte.</p> <p>Le sujet connaissant et le phénomène qu'il étudie peuvent être distingués mais pas séparés dans le processus de connaissance.</p> <p>La théorisation est vue comme un acte de construction.</p> <p>Connaître, c'est élaborer des constructions consensuelles de plus en plus informées et sophistiquées.</p> <p>L'hypothèse selon laquelle le phénomène étudié ne peut être dissocié du sujet qui l'étudie rend la notion de vérité objective inadéquate. Celle-ci est remplacée par les notions de construction informée et sophistiquée faisant consensus.</p>
<p>Hypothèses méthodologiques</p>	<p>Toute méthode, y inclus les méthodes herméneutiques et dialectiques sont éligibles.</p> <p>Principes directeurs: comportement éthique, explicitation des hypothèses et du processus d'élaboration des connaissances, et rigueur critique dans la conduite de ce processus.</p>	<p>Seules les méthodes herméneutiques et dialectiques, associées à un comportement éthique sont éligibles.</p> <p>Critère d'évaluation de la qualité d'une recherche : crédibilité (trustworthiness), authenticité.</p>

Il apparaît en effet que ces deux paradigmes n'ont en commun qu'une seule hypothèse, celle qui pose que, bien que le sujet connaissant et le phénomène étudié puissent être distingués, ils ne sont pas séparables dans le processus de connaissance. Guba et Lincoln (1998) soulignent que cette hypothèse d'inséparabilité rend impossible, dans les paradigmes épistémologiques constructivistes, de séparer les hypothèses d'ordre ontologique (c'est-à-dire les hypothèses relatives à l'essence du réel) éventuellement postulées, des hypothèses d'ordre gnoséologique² (c'est-à-dire de celles concernant la connaissance du réel). L'hypothèse d'inséparabilité implique également que la vérification et la réfutation (Popper, 1968) ne permettent pas de tirer de conclusion définitive.

Un des points-clés du célèbre débat dans le *Strategic Management Journal* entre, d'une part, Mir et Watson (2000, puis 2001) et, d'autre part, Kwan et Tsang (2001) provient de l'hypothèse d'*ontologie réaliste* que posent Mir et Watson (2000) dans leur présentation de leur propre vue du constructivisme. Cette hypothèse, qui postule l'existence d'un réel indépendant des chercheurs qui la décrivent, est une des hypothèses fondatrices du réalisme critique plutôt que des paradigmes épistémologiques constructivistes. Elle est même en contradiction avec l'hypothèse d'*ontologie relativiste* de Guba et Lincoln (transcrite dans le Tableau 1). Ceci conduit Kwan et Tsang (2001) à souligner qu'en postulant cette hypothèse, Mir et Watson (2000) génèrent de la confusion autour du constructivisme et à émettre une recommandation à l'égard des chercheurs qui inscrivent leur recherche dans un paradigme épistémologique constructiviste, à savoir systématiquement préciser à quel type de constructivisme ils se réfèrent, notamment en explicitant les hypothèses fondatrices de ce paradigme.

Alors que, comme nous venons de le voir, la vision du paradigme épistémologique constructiviste que Mir et Watson (2000) développent la seconde partie de l'article est pour le moins déroutante, dans la première partie ils offrent une synthèse intéressante des diverses croyances des chercheurs qui se réclament du constructivisme (cf. Tableau 2).

² en utilisant le terme « épistémologique » plutôt que « gnoséologique ».

Tableau 2: Les principales croyances partagées par les « chercheurs constructivistes » selon Mir et Watson (2000)

<p>Croyance C1</p>	<p>La connaissance est guidée par la théorie : les chercheurs abordent une situation problématique avec une préconception de la nature du problème. Un tel pré-modèle (ou théorie par défaut) est à considérer comme un artefact inévitable dans le processus de recherche et non comme un problème en soi. Dès lors que les chercheurs explicitent leur position théorique <i>a priori</i>, ceci n'est pas un obstacle au processus de recherche.</p> <p>Les constructivistes rejettent toute démarche nomothétique – qui considère que les chercheurs sont essentiellement des découvreurs de lois dites naturelles.</p>
<p>Croyance C2</p>	<p>Le chercheur et le phénomène étudié ne sont pas dissociables dans le processus de connaissance. Les positions philosophiques des chercheurs influencent les résultats de leur recherche.</p> <p>De nombreux constructivistes postulent que les phénomènes sociaux sont socialement construits. Ce faisant, ils inscrivent leur recherche dans le socio-constructivisme (Berger et Luckman 1966) ou le constructionisme (Gergen 1994).</p>
<p>Croyance C3</p>	<p>Théorie et pratique du management sont fondamentalement interreliées, et les pratiques évoluent souvent plus vite que les théories. Les pratiques pré-théoriques suscitent le développement de théories qui guideront des pratiques futures, donnant lieu à d'autres pratiques pré-théoriques, et ainsi de suite. Les chercheurs ne se contentent pas d'observer des phénomènes organisationnels et d'en rendre compte. Ils jouent un rôle actif dans le processus qui influence les méthodes et instruments qui auront plus ou moins de chance d'être adoptés.</p>
<p>Croyance C4</p>	<p>Un chercheur ne peut être objectif ni neutre au plan axiologique. Les théories sont porteuses d'implicites politiques³ et se transmettent dans l'espace et le temps à travers des pratiques discursives. Les institutions sont les lieux où les discours produisent des communautés de consensus.</p>
<p>Croyance C5</p>	<p>La recherche prend place au sein de communautés académiques où les diverses hypothèses postulées sont discutées. Même dans les disciplines expérimentales, les faits scientifiques sont construits. Le sort des résultats ainsi produits dépend de la manière dont ceux-ci sont ensuite interprétés.</p>
<p>Croyance C6</p>	<p>Le constructivisme a été conceptualisé comme une méthodologie. Une méthodologie n'est pas une méthode mais un ensemble enchevêtré d'hypothèses d'ordre ontologique et d'ordre épistémologique auxquelles un chercheur souscrita dans sa recherche⁴. Il est essentiel que les chercheurs soient explicites sur leur méthodologie. Dans un référentiel constructiviste, toute une variété de méthodes peut être utilisée, y inclus les outils d'analyse statistique.</p>

³ La notion de conceptualisation implicitement normative que Perroux (1970) développe à propos de la conceptualisation orthodoxe en économie fournit une illustration remarquablement argumentée dans le champ des sciences économiques, de ce phénomène général.

⁴ Autrement dit, Mir et Watson appellent méthodologie ce qui est habituellement appelé paradigme épistémologique.

1.3 QUELLE COMPATIBILITE ENTRE LES « CROYANCES DES CHERCHEURS CONSTRUCTIVISTES » SELON MIR ET WATSON ET LES HYPOTHESES FONDATRICES DES PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES CONSTRUCTIVISTES ?

Selon Mir et Watson (2000) les chercheurs qui déclarent inscrire leurs recherches dans une perspective constructiviste partagent un certain nombre de croyances, six en l'occurrence. Parmi ces croyances, qui sont résumées dans le Tableau 2, se trouve fort à propos le postulat d'inséparabilité entre le système observant et le système observé (croyance C2).

Tableau 3 : Comparaison entre les croyances des « chercheurs constructivistes » selon Mir et Watson (2000) et les hypothèses fondatrices des paradigmes épistémologiques constructivistes

<p>La croyance C1 peut être dérivée de la croyance C2, qui correspond à une hypothèse fondatrice commune aux deux paradigmes épistémologiques constructivistes. Par ailleurs, dans ces deux paradigmes l'élaboration de savoirs ne s'effectue pas dans une perspective nomothétique.</p>
<p>La croyance C2 représente la seule hypothèse fondatrice que les deux paradigmes ont explicitement en commun. La croyance C2 implique l'impossibilité, dans les paradigmes épistémologiques constructivistes, de séparer les hypothèses d'ordre ontologique des hypothèses d'ordre épistémologique (Guba et Lincoln 1998). C'est la raison pour laquelle ces deux registres d'hypothèses ont été présentés dans le Tableau 1, sous le label englobant « hypothèses gnoséologiques ».</p>
<p>La croyance C3 voit la relation dynamique entre théorie et pratique comme un processus récursif. Cette manière de voir suppose d'une part que des chercheurs développent des savoirs à partir de l'expérience de praticiens, et d'autre part que des praticiens mobilisent les savoirs ainsi élaborés. De telles démarches qui ont été stimulées par le « tournant pratique » dans la recherche en organisation (Schatzki et al. 2001), se développent effectivement dans la recherche en management stratégique, particulièrement dans le courant stratégie comme pratique (cf. notamment Johnson et al. 2007 ; Avenier 2009).</p>
<p>La croyance C4 peut être dérivée la croyance C2 en se focalisant sur les valeurs du chercheur, les institutions dont il dépend (telles que les universités et les revues académiques), ainsi que les intérêts politiques dominants dans son environnement sociétal.</p>
<p>La croyance C5 offre une lecture de la manière dont les sciences se développent dans les laboratoires de recherche. Elle repose sur l'argument selon lequel les faits scientifiques, même dans des domaines tels que la physique classiques où les arguments de neutralité et d'objectivité du chercheur sont en général aisément acceptés, sont socialement construits. Cette lecture est cohérente avec l'hypothèse du paradigme épistémologique constructiviste téléologique selon laquelle le phénomène étudié est connu finalisé par l'action cognitive de sa représentation. Selon la manière dont on interprète le terme « réalité » (cf. discussion de l'article), elle rejoint l'hypothèse faite par Guba et Lincoln de construction sociale des réalités.</p>
<p>La croyance C6, dès lors que l'on remplace méthodologie par paradigme épistémologique, s'accorde avec l'hypothèse du paradigme épistémologique constructiviste téléologique (à savoir égilibité des diverses méthodes de recherche envisageables), et est en désaccord avec celle posée par Guba et Lincoln (1989, 1998), puisque ces auteurs préconisent l'usage exclusif de méthodes herméneutiques et dialectiques.</p>

Si l'on ne tient pas compte de la confusion que font Mir et Watson entre épistémologie et méthodologie dans la formulation de la croyance C6, le Tableau 3 (ci-dessus) synthétise les arguments qui montrent que ces croyances partagées ne contredisent aucune des hypothèses fondatrices du paradigme épistémologique constructiviste téléologique alors qu'elles sont en désaccord avec certaines hypothèses du paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln.

Il en résulte que, pour des raisons de cohérence interne de leur contribution, les chercheurs qui partagent les croyances identifiées par Mir et Watson (2000) gagneraient en général à inscrire leurs recherches dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique plutôt que dans le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln.

A la différence du paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln qui comporte une hypothèse fondatrice d'ordre ontologique⁵, le paradigme épistémologique constructiviste radical a une position agnostique (Riegler 2001) : il ne se prononce pas sur l'existence, ou la non-existence, d'un monde objectif peuplé d'entités indépendantes de l'esprit humain. De surcroît, si un tel monde se trouve exister, le paradigme épistémologique constructiviste radical nie seulement qu'un humain ait la possibilité de le connaître de manière rationnelle au-delà de l'expérience qu'il en a (von Glasersfeld 2001). Le qualificatif « radical » que von Glasersfeld utilise pour distinguer cette conception du constructivisme (qu'il a théorisée dans la lignée des travaux de Piaget), de celle qu'il considère comme triviale⁶ (von Glasersfeld 2005), présente l'inconvénient majeur d'évoquer le déni d'existence d'un monde réel plutôt que le caractère agnostique du paradigme épistémologique constructiviste radical. De fait, nombre de lecteurs pressés des travaux de von Glasersfeld et Le Moigne ont cédé à cette interprétation hâtive. D'où ma préférence pour le qualificatif « téléologique » utilisé par Le Moigne en 2001. En effet, ce qualificatif n'a pas de connotation

⁵ Cette hypothèse quelque peu surprenante (cf. discussion de l'article) stipule qu'il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autres sortes (Guba et Lincoln 1989).

⁶ « « [Le terme radical] est utilisé dans le même sens que William James (1976) dans son empirisme radical, c'est-à-dire au sens de "allant jusqu'aux racines" ou "sans arrangement possible" : je l'ai choisi parce que à cette époque beaucoup de psychologues du développement mentionnaient le constructivisme de Piaget sans aller jusqu'au bout de ses implications épistémologiques. Ce qu'ils appelaient construction semblait renvoyer au fait que les enfants n'acquiescent pas la connaissance des adultes d'un seul coup mais petit à petit. Je ne pense pas que cela était une révélation et donc j'ai qualifié leur approche de "constructivisme trivial ". » (von Glasersfeld 2005: 10, guillemets dans l'original).

particulière. Son introduction dans l'appellation de ce paradigme épistémologique rend explicite une hypothèse fondatrice de ce paradigme, celle selon laquelle le phénomène est connu finalisé par l'action cognitive intentionnelle d'en construire une représentation.

Après la comparaison des hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes qui vient d'être effectuée, il est important d'examiner les implications épistémiques et méthodologiques de ces hypothèses.

2. LE PARADIGME EPISTEMOLOGIQUE CONSTRUCTIVISTE TELEOLOGIQUE (PECT) : UN PARADIGME EPISTEMOLOGIQUE PLUS OUVERT QUE LE PARADIGME EPISTEMOLOGIQUE CONSTRUCTIVISTE SELON GUBA ET LINCOLN (PECGL)

Dans cette seconde partie, pour faire bref, nous désignerons les deux paradigmes épistémologiques constructivistes par leurs sigles respectifs, à savoir PECGL pour le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln, et PECT pour le paradigme épistémologique constructiviste téléologique. Les implications méthodologiques et épistémiques des hypothèses fondatrices de ces paradigmes vont être étudiées de trois points de vue : l'éventail des hypothèses de travail⁷ d'ordre ontologique admissibles dans les deux paradigmes ; la possibilité d'intégrer des savoirs initialement élaborés dans d'autres paradigmes épistémologiques ; l'étendue et la variété des méthodes de recherche considérées comme admissibles.

2.1 UN EVENTAIL D'HYPOTHESES DE TRAVAIL D'ORDRE ONTOLOGIQUE ADMISSIBLES PLUS LARGE DANS LE PECT QUE DANS LE PECGL

Le fait que le PECT ne postule aucune hypothèse fondatrice d'ordre ontologique (c'est-à-dire relative à l'essence ou la nature possible du réel) a une conséquence extrêmement importante au plan épistémique : permettre à un chercheur de poser, dans le cadre d'un projet de recherche particulier, des hypothèses de travail d'ordre ontologique concernant certains phénomènes qu'il étudie.

Lorsqu'il exerce cette possibilité, le chercheur est tenu de prendre diverses précautions telles que : expliciter soigneusement ses hypothèses de travail ; s'assurer de leur cohérence avec l'expérience qu'il a du phénomène considéré ; s'assurer que les inférences effectuées au cours

⁷ Dans un projet de recherche, une hypothèse de travail est une hypothèse postulée dans le cadre du projet

de la recherche sont cohérentes avec ces hypothèses ; et, lors de la présentation des résultats de la recherche, rappeler les hypothèses de travail particulières sur lesquelles ceux-ci reposent.

Mir et Watson (2000) ont observé (cf. Tableau 2 ci-dessus) que de nombreux chercheurs prennent comme hypothèse de travail l'hypothèse socioconstructiviste du caractère socialement construit des phénomènes sociaux. Un chercheur inscrivant sa recherche dans le PECT peut aussi poser une hypothèse de travail selon laquelle certains des phénomènes qu'il étudie ont des propriétés intrinsèques indépendantes du regard qu'il porte sur eux (et indépendantes du fait qu'un chercheur les étudie). Ainsi, par exemple, la recherche menée par Grazzini (2009) dans le PECT, sur les rôles managériaux dans le processus de formation de la stratégie, repose sur l'hypothèse de travail suivante : certains groupes de managers parmi les anciens élèves d'écoles de commerce, d'Instituts d'Administration des Entreprises et de certaines écoles d'ingénieurs partagent une vision de la stratégie, appelée représentation sociale de la stratégie, qui a été façonnée à la croisée des paradigmes véhiculés dans leur environnement (cours de stratégie dispensés dans les cursus de ces écoles, échanges avec des consultants) et de leur subjectivité d'acteur. Une telle hypothèse de travail ne serait pas admissible dans le PECGL puisqu'elle contredit l'hypothèse fondatrice de relativisme ontologique postulée par le PECGL. Ainsi, le PECT apparaît-il plus ouvert que le PECGL au plan épistémologique.

2.2 DANS LE PECT, POSSIBILITE D'INTEGRER DES SAVOIRS ELABORES DANS D'AUTRES PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES

La possibilité que le PECT offre au chercheur de prendre appui, dans le cadre d'un projet de recherche, sur des hypothèses de travail d'ordre ontologique spécifiques dote le PECT d'une capacité remarquable : dans le processus d'élaboration de connaissance, permettre d'intégrer de manière réfléchie des savoirs qui ont été développés et légitimés dans d'autres paradigmes épistémologiques, en les réinterprétant en fonction du contexte considéré. L'inverse est beaucoup plus problématique et présente des difficultés que Denyer et al. (2008) n'ont pas prises en considération dans leur présentation de la notion de « synthèses sur mesure ». En effet, par exemple, les savoirs élaborés dans le PECT ne sont pas tenus d'être exprimés sous la forme d'énoncés réfutables. Dans ce cas, comment leur intégration dans des recherches

considéré et que ce projet ne vise pas à questionner.

conduites dans les paradigmes épistémologiques type positiviste ou réaliste pourrait-elle être légitimée (Popper 1968) ?

Dans une recherche conduite dans le PECT, lorsque l'on souhaite combiner des savoirs qui ont été élaborés dans divers paradigmes épistémologiques, il est fondamental de s'assurer que les différents éléments de savoir que l'on envisage de combiner reposent sur des hypothèses cohérentes entre elles et avec les hypothèses fondatrices du PECT. Ceci met à nouveau en relief l'importance cruciale dans tout projet de recherche, quel que soit le paradigme épistémologique dans lequel il est inscrit, de bien expliciter les hypothèses fondatrices de ce paradigme ainsi que les hypothèses de travail complémentaires éventuellement adoptées (Mir et Watson 2000).

2.3 DANS LE PECT, ELIGIBILITE DE TOUTE METHODE DE RECHERCHE

Le PECT est également plus ouvert que le PECGL au niveau méthodologique. En effet, dans le PECGL, seules les méthodes herméneutiques et dialectiques sont considérées éligibles, ce qui empêche d'intégrer, dans une recherche menée dans le PECGL, des savoirs élaborés dans d'autres paradigmes épistémologiques via d'autres méthodes, même s'ils sont légitimés de manière explicite et reposent sur des hypothèses cohérentes avec les hypothèses fondatrices du PECGL. Guba et Lincoln (1998) justifient cette restriction de la manière suivante. Ils considèrent que l'élucidation des diverses représentations que les divers acteurs ont du phénomène étudié exige de systématiquement mettre en œuvre des interactions approfondies entre le chercheur et les acteurs interrogés, et que ces représentations soient interprétées selon des techniques herméneutiques, puis comparées et mises en contraste via un échange dialectique.

Dans le PECT, toute méthode de recherche est considérée comme éligible pourvu que soient respectées un certain nombre de principes directeurs que résument les trois mots-clés : comportement éthique, rigueur critique sur le processus de recherche mis en œuvre et sur les résultats de ce processus, et explicitation des hypothèses sur lesquelles la recherche repose ainsi que du travail épistémique et empirique menés (Le Moigne 1995, 2007b ; Avenier 2010).

Cette ouverture méthodologique du PECT se heurte à diverses idées reçues tenaces qu'il paraît important de rappeler ici.

Une première idée reçue consiste à considérer que seules les recherches de type recherche-intervention peuvent s'inscrire dans un paradigme épistémologique constructiviste, et que les recherches menées par études de cas dites contemplatives (Savall et Zardet 2004) relèveraient d'un autre paradigme épistémologique, qualifié d'interprétativiste. Ce qui est parfois considéré comme un paradigme **épistémologique** interprétativiste (Guba et Lincoln 1989, 1998 ; Girod-Séville et Perret 1999) désigne plutôt un paradigme **méthodologique** (Yanow 2006) qui repose sur l'hypothèse de connaissance phénoménologique qui fonde aussi le PECT. Il est à noter que les recherches conduites dans ce paradigme méthodologique reposent souvent sur l'hypothèse d'ordre ontologique selon laquelle l'activité humaine comporte des régularités (Yanow 2006).

Une autre idée reçue consiste à considérer que, dans toutes les recherches inscrites dans un paradigme épistémologique constructiviste, les connaissances sont nécessairement co-construites avec des praticiens impliqués dans le travail empirique. Si les faits mis en forme et les savoirs locaux élaborés sur la base des informations recueillies dans l'organisation où se déroule la recherche peuvent effectivement être considérés comme des co-constructions entre le chercheur et certains des acteurs interrogés, il n'en va pas de même des conceptualisations effectuées à partir de ces faits mis en forme et de ces savoirs locaux. En général, le travail de conceptualisation est réalisé par les chercheurs sur la base d'informations récoltées dans diverses situations empiriques et en liaison avec des revues de littérature. Dans ce travail de conceptualisation, la collaboration avec les praticiens se résume généralement à deux types d'action : revenir sur certains points qui n'ont pas été examinés de manière suffisamment détaillée – ou pas examinés du tout – lors de l'élaboration de savoirs locaux ; discuter les savoirs conceptualisés par le chercheur, avec les quelques praticiens intéressés par ce travail réflexif qui est souvent fort éloigné de leurs préoccupations pressantes.

Enfin, dans le prolongement de ce qui vient d'être évoqué, une confusion courante consiste à associer des techniques de recueil et/ou de traitement d'informations à un paradigme épistémologique, comme, par exemple dans l'idée suivante, encore assez répandue : « l'enquête par questionnaire est un outil positiviste ». Ou plus généralement à, d'une part, associer les techniques de recueil et de traitement d'informations quantitatives avec les paradigmes épistémologiques positivistes ; et, d'autre part, associer les techniques de recueil et de traitement d'informations qualitatives avec les paradigmes épistémologiques constructivistes.

Pourtant, dans une recherche inscrite dans le PECT, il n'y a aucune contre-indication à mobiliser des informations quantitatives exprimant l'expérience des personnes interrogées ou disponibles dans les documents étudiés, et à recourir à toutes sortes de techniques de traitement d'infos quantitatives. La légitimation des savoirs élaborés à l'aide de ces techniques sera conditionnée par l'explicitation du travail réflexif effectué concernant notamment les conditions épistémiques, éthiques et techniques dans lesquelles les informations ont été recueillies et traitées (Le Moigne 2007b ; Avenier 2010).

A l'issue de cette deuxième partie, le PECT apparaît donc plus ouvert que le PEGCL au plan méthodologique – dans le PECT, admissibilité des diverses méthodes de recherche envisageables versus limitation à un type de méthode particulier dans le PECGL. Le PECT apparaît également plus ouvert que le PECGL au plan épistémique – admissibilité d'un éventail plus large d'hypothèses de travail d'ordre ontologique, et possibilité d'intégrer une plus grande variété de savoirs élaborés dans d'autres paradigmes épistémologiques.

DISCUSSION

La discussion porte sur deux points. Le premier prolonge la discussion méthodologique ci-dessus. Le second met le projecteur sur une source importante de confusion dans les discours tenus autour du constructivisme.

LE TEST D'HYPOTHESES : PAS DE ROLE PRIVILEGIE DANS LES PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES CONSTRUCTIVISTES

Alors que dans le PECGL le test d'hypothèses et la réplication de la recherche sur de vastes échantillons ne sont même pas considérés comme des méthodes admissibles pour la mise à l'épreuve des savoirs, dans le PECT elles sont jugées acceptables sans toutefois être considérées comme privilégiées. Dans le PECT, la mise à l'épreuve de savoirs consiste plutôt à les mettre à l'épreuve de la pratique à travers leur activation dans des situations pratiques pour lesquelles le chercheur considère qu'ils peuvent être pertinents. Dans ce cas, il s'agit d'examiner si les praticiens qui participent à la réinterprétation de ces savoirs dans le contexte spécifique de l'organisation considérée, considèrent que ceux-ci stimulent utilement leur réflexion, offrent des éclairages intéressants sur la problématique pratique considérée, et/ou leur suggèrent des voies d'action originales. Si tel est bien le cas, cette mise à l'épreuve

pratique contribue à la légitimation pragmatique de ces savoirs. Si ce n'est pas le cas, cette mise à l'épreuve pratique ne constitue pas une réfutation de ces savoirs au sens de Popper (1968). Elle indique plutôt que la recherche est à poursuivre pour tenter de comprendre pourquoi ces savoirs ne se sont pas avérés éclairants dans ce contexte spécifique. La poursuite de la recherche peut alors conduire à affiner ces savoirs ou les amender.

Dans le PECT, la communication des savoirs auprès de praticiens dans des Rencontres ou des revues professionnelles offre un autre moyen intéressant de mettre à l'épreuve la pertinence pratique de savoirs. En effet, lorsque des praticiens déclarent considérer ces savoirs comme pertinents pour réfléchir à certaines de leurs préoccupations et pour les aider à concevoir des réponses à ces préoccupations, cela confère à ces savoirs un supplément de légitimation pragmatique. Par ailleurs, les commentaires de lecteurs et des éditeurs de revues professionnelles peuvent apporter des éclairages précieux pour la poursuite de la recherche.

UNE SOURCE DE CONFUSION MAJEURE : LA NON-DISTINCTION DE DEUX NOTIONS POURTANT CONSIDEREES COMME DISTINCTES DANS LES PARADIGMES EPISTEMOLOGIQUES CONSTRUCTIVISTES

Afin d'appréhender une source importante de confusion dans nombre de contributions qui se réclament du constructivisme, nous commencerons par revenir sur ce qui distingue fondamentalement l'hypothèse d'ontologie relativiste fondatrice du PECGL et l'hypothèse de connaissance phénoménologique fondatrice du PECT.

Selon Nola (1988), le relativisme ontologique est la vue selon laquelle ce qui existe, que ce soient des objets ordinaires, des faits, les entités postulées par la science, etc., existe seulement par rapport à un relativiseur, que celui-ci soit une personne, une théorie ou autre chose⁸. Autrement dit, le relativisme ontologique postule que **ce qui existe est relatif**.

L'hypothèse de connaissance phénoménologique stipule que l'expérience humaine est connaissable, et que les humains ne peuvent pas connaître rationnellement un monde objectif et indépendant, autrement qu'à travers l'expérience qu'ils en ont. En combinant cette hypothèse avec le postulat de non-séparabilité entre le système observé et système observant (que partagent les paradigmes épistémologiques constructivistes), il en résulte que, dans le

⁸ La formulation originale est : "Ontological relativism is the view that what exists, whether it be ordinary objects, facts, the entities postulated in science, etc., exists only relative to some relativizer, whether that be a person, a theory or whatever." (Nola, 1988, p. 11).

PECT, ce qui est connaissable par un humain – à savoir l’expérience qu’il a de ce qui existe – est influencé par de multiples caractéristiques de ce sujet connaissant, telles que les finalités de son projet de connaissance, le contexte dans lequel il se situe, sa culture et plus généralement son histoire (Le Moigne, 1977, 1995). Par conséquent, dans le PECT qui ne pose aucune hypothèse fondatrice d’ordre ontologique, ce n’est pas le réel qui est postulé relatif, mais **c’est l’expérience du réel, et donc la connaissance humaine, qui apparaît relative**. Cette distinction est subtile mais cruciale.

Dans leurs écrits, les principaux théoriciens du PECT (von Glasersfeld, Le Moigne et Riegler particulièrement) s’attachent à systématiquement distinguer⁹ les trois notions suivantes : « le réel tel qu’il peut être en lui-même », « l’expérience humaine du réel », et « les représentations du réel¹⁰ ». Il n’en va pas de même pour nombre d’auteurs qui inscrivent leurs recherches dans un référentiel constructiviste. En témoigne la citation suivante émanant de Guba et Lincoln eux-mêmes (1989, p. 86, gras ajoutés dans notre traduction) : “L’hypothèse d’ordre ontologique formulée par les tenants du paradigme constructiviste est qu’il existe de multiples **réalités socialement construites**, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d’autre sorte : une *ontologie relativiste*. Ces **constructions** sont effectuées par des individus lorsqu’ils essaient de donner du sens à leurs expériences (...).¹¹” Dans la première phrase de cette citation, les « réalités socialement construites » sont censées relever du niveau ontologique, alors que les « constructions » évoquées dans la seconde phrase sont d’ordre symbolique et relèvent donc du niveau épistémique. Il ne peut donc s’agir des mêmes constructions. Cette utilisation ambivalente par les théoriciens du PEGCL eux-mêmes, du terme « réalité » pour désigner à la fois le réel tel qu’il peut être en lui-même et l’expérience ou la connaissance qu’un humain a du réel, s’est généralisée dans la littérature anglophone et constitue une source importante de confusion dans les travaux anglophones se référant au constructivisme.

⁹ Sachant que distinguer ne signifie pas séparer – une autre confusion fréquente, qui est source d’incompréhension dans les discussions. Ainsi, ce n’est pas parce que, pour les étudier, on distingue différentes facettes d’un certain phénomène – comme les côtés pile et face d’une pièce de monnaie – qu’on les tient pour séparables.

¹⁰ En précisant que nul ne sait quelles relations les représentations de l’expérience du réel entretiennent avec le réel qui les a induites.

¹¹ La formulation originelle est : “The ontological question is answered by adherents of the constructivist paradigm by asserting that there exist multiple, **socially constructed realities** ungoverned by natural laws, causal or otherwise: a *relativist ontology*. These **constructions** are devised by individuals as they attempt to make sense of their experiences (...).” (Guba and Lincoln 1989: 86, gras ajoutés par nous).

CONCLUSION

L'étude comparative des hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes a fait apparaître que ces deux paradigmes ont en commun une seule hypothèse, celle de non-séparabilité entre le système observant et le système observé (von Foerster 1981).

Les hypothèses fondatrices du paradigme épistémologique constructiviste téléologique – selon l'expression employée par Le Moigne (2001) pour éviter les connotations malencontreuses du qualificatif « radical » introduit par von Glasersfeld (1984, 2001, 2005, 2008) – apparaissent cohérentes avec les principales croyances des chercheurs qui se réclament du constructivisme, telles qu'identifiées par Mir et Watson (2000). En revanche, certaines des hypothèses du paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln (1989, 1998) sont en désaccord avec certaines de ces croyances.

Par ailleurs, le paradigme épistémologique constructiviste téléologique apparaît plus ouvert au plan méthodologique que le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln : ce dernier préconise l'utilisation exclusive de méthodes herméneutiques et dialectiques, alors que, dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique, toute méthode de recherche est éligible pourvu que soient respectés les principes directeurs de comportement éthique, obstinée rigueur et explicitation des hypothèses et du processus d'élaboration des savoirs (Le Moigne 1995, 2007b ; Avenier 2010).

Le paradigme épistémologique constructiviste téléologique apparaît également plus ouvert au plan épistémique que le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln. En effet, en raison de son caractère agnostique, il offre une plus grande capacité que le paradigme épistémologique constructiviste selon Guba et Lincoln à intégrer, sous certaines conditions évoquées dans le corps du texte, des connaissances développées dans d'autres paradigmes.

Aussi, en reprenant la représentation métaphorique d'une théorie comme une lampe torche qui met en lumière certains éléments d'une pièce sombre tout en en laissant d'autres dans l'ombre (Mir et Watson 2001), le faisceau de la lampe torche « paradigme épistémologique constructiviste téléologique » apparaît-il plus large et plus puissant pour éclairer les phénomènes qu'étudie la recherche en management stratégique que celui de la lampe torche « paradigme épistémologique constructiviste au sens de Guba et Lincoln ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Avenier, M.J., 2009, Drawing upon practitioners' experience to construct academic knowledge about strategizing: An integrative methodological framework, Paper presented at the 25th EGOS Colloquium, Barcelone, juin.
- Avenier, M.J., 2010, Shaping a constructivist view of organizational design science, *Organization Studies* (à paraître)
- Avenier, M.J., Gavard-Perret, M.L., 2008, Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique. In M. L. Gavard-Perret, D. Gotteland, C. Haon & A. Jolibert (Eds.), *Méthodologie de la Recherche - Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences gestion*. Paris: Pearson Education France, pp. 5-45.
- Berger P. L., Luckmann T., 1966, *The social construction of reality: A treatise in the sociology of knowledge*, New York: Doubleday.
- Burrell G., Morgan G., 1979, *Sociological Paradigms and Organisational Analysis*, London, Heinemann.
- Chanal V, Lesca H., Martinet A.C., 1997, Vers une ingénierie de la recherche en sciences de gestion, *Revue Française de Gestion*, n° 116, novembre-décembre, pp. 41-51.
- Charreire S. et Huault I., 2001, Le constructivisme dans la pratique de recherche: une évaluation à partir de seize thèses de doctorat, *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 4, n° 3, septembre, p. 31 - 55.
- Charreire-Petit S. et Huault I., 2008, From Practice-based Knowledge to the Practice of Research: Revisiting Constructivist Research Works on Knowledge, *Management Learning*, Vol. 39(1), p. 73–91.
- Denyer, D., D. Tranfield, et J. van Aken, 2008, Developing design propositions through research synthesis'. *Organization Studies* 29/3: 393-413.
- Foerster H. von, 1981, *Observing systems*, Seaside CA, Intersystems.
- Gergen K. J., 1994, *Toward transformation in social knowledge*, 2nd ed. London, Sheed & Ward.
- Giordano Y., (coord.), 2003, *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*, Editions EMS, Paris.
- Girod-Séville M., Perret V, 1999, Fondements épistémologiques de la recherche, in R.A. Thiétart et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, pp. 13-33.
- Glaserfeld E. von, 1984, An introduction to radical constructivism, in *The invented reality: How do we know what we believe we know*, P. Watzlawick (ed.), 17-40. New York: Norton..
- Glaserfeld E. von, 2001, The radical constructivist view of science , *Foundations of Science*, special issue on Impact of Radical Constructivism on Science, 6/1-3, pp. 31-43.
- Glaserfeld E. von, 2005, Thirty years radical constructivism, *Constructivist Foundations* 1/1, pp. 9-12.
- Glaserfeld, E. von, 2008, Author's response, *Constructivist Foundations* 3/2: 100-104.

- Grazzini, F., 2009, *Les rôles managériaux dans le processus de formation de la stratégie – Une lecture ancrée dans la théorie des représentations sociales*, Thèse soutenue à l'UPMF de Grenoble, Décembre.
- Guba E.G., Lincoln Y.S., 1989, *Fourth generation evaluation*, London, Sage.
- Guba, E.G. et Y. S. Lincoln, 1998, Competing paradigms in qualitative research, in *The landscape of qualitative research*. N. Denzin and Y. Lincoln (eds), 195-220. London: Sage.
- Hess, D.J., 1997, *Science Studies: An Advanced Introduction*, New York: NYU Press.
- Hlady Rispal, M., 2002, *La méthode des cas. Applications à la recherche en gestion*. Bruxelles: De Boeck.
- Igalens J., Neveu J.-P., Rojot J., Roussel P., Wacheux F., 2005, Conclusion : ouvertures épistémologiques, in P. Roussel, F. Wacheux, *op. cit.*, pp. 405-428.
- James W., 1912/1976, *Essays in radical empirism*. Cambridge, Harvard University Press.
- Johnson, G., A. Langley, L. Melin, et R. Whittington, 2007, *Strategy as practice*, Cambridge UK: CU Press.
- Kwan, K.-M. et E. W. K. Tsang, 2001, Realism and constructivism in strategy research: a critical realist response to Mir and Watson, *Strategic Management Journal* 22/12: 1163-1168.
- Le Moigne, J.L., 1977, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris: PUF.
- Le Moigne J.L., 1982, Les sciences de la décision : Sciences d'analyse ou sciences du génie ?, communication à l'université Laval (Québec), publiée en 2002, Sur l'épistémologie des sciences de la décision, sciences de l'organisation, in J.L. Le Moigne, *Le constructivisme, tome II*, Paris, L'Harmattan, pp. 33-85.
- Le Moigne J.L., 1990, Epistémologies constructivistes et sciences de l'organisation, in A.C. Martinet (coord.), *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Paris, Economica, pp. 81-140.
- Le Moigne J.L., 1995, *Les Epistémologies constructivistes*, 1^{ère} édit. ; 2007a, 2^{nde} édit. ; Paris, Que Sais-Je ?
- Le Moigne, J.L., 2001, *Le Constructivisme, Tome 1: Les Enracinements*. Paris: L'Harmattan.
- Le Moigne, J.L., 2002, *Le Constructivisme, Tome 2: Epistémologie De L'interdisciplinarité*. Paris: L'Harmattan.
- Le Moigne, J.L., 2003, *Le Constructivisme. Tome 3: Modéliser Pour Comprendre*. Paris: L'Harmattan.
- Le Moigne J.L., 2007b, Transformer l'expérience humaine en science avec conscience, in A.C. Martinet (coord.), *Sciences du management. Ethique, pragmatique et épistémique*, Paris, Vuibert FNEGE, pp. 31-49.
- Le Moigne J.L., 2008, Who Conceives of the Individual?, *Constructivist Foundations* 3(2): 69-71.
- Martinet A.C. (coord.), 1990, *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Paris, Economica.
- Mir R., Watson A., 2000, Strategic Management and the Philosophy of Science: the Case for a Constructivist Epistemology, *Strategic Management Journal*, vol. 21, pp. 941-953.
- Mir R., Watson A., 2001, Critical realism and constructivism in strategy research: Toward a synthesis, *Strategic Management Journal* 22/12, pp. 1169-1173.

- Nola, R., 1988, *Relativism and realism in science*, Dordrecht : Kluwer.
- Piaget J., 1967, *Logique et Connaissance Scientifique*, Paris, Gallimard.
- Perroux, F., 1970, Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie, *Economies et sociétés – Cahiers de L'ISEA*, Tome IV, n° 12, décembre.
- Popper, K. R., 1968, *Conjectures and refutation*, New York: Harper and Row.
- Popper K. R., 1972, *Objective Knowledge: An Evolutionary Approach*, Oxford University Press, qtrad. française 1991, *La connaissance objective*, Aubier.
- Riegler A., 2001, Towards a radical constructivist understanding of science, *Foundations of Science*, special issue on impact of radical constructivism on science, 6/1-3, pp. 1-30.
- Roussel P., Wacheux F., 2005, *Management des ressources humaines, Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles, de Boeck.
- Savall H., Zardet V., 2004, *Recherche en Sciences de Gestion : Approche Qualimétrique*, Economica.
- Schatzki, T. R., K.Knorr Cetina. Et E. von Savigny, 2001, *The practice turn in contemporary theory*. London: Routledge.
- Thiétart R. A. (et coll.), 1999, *Méthodes de Recherche en Management* ; 2007, 3^{ème} édit., Paris, Dunod.
- Usunier J.C., Easterby-Smith M., Thorpe R., 2000, *Introduction à la recherche en gestion*, 2e éd., Paris, Economica.
- Van den Belt H., 2003, How To Engage With Experimental Practices? Moderate Versus Radical Constructivism, *Journal for General Philosophy of Science*, 34(2), p. 201-219.
- Wacheux F., 1996, *Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion*, Paris, Economica.
- Weick K. E., 1999, Theory Construction as Disciplined Reflexivity: Tradeoffs in the 90's, *Academy of Management Review*, 24/4, pp. 797-806.
- Yanow D., 2006, Thinking interpretively: philosophical presuppositions and the human sciences, in D. Yanow, P. Schwartz-Shea (eds), *Interpretation and method*, Londres, Sharpe, pp. 5-26.